



Résiliation d'un contrat de liquidité et mise en oeuvre d'un nouveau contrat

Neuilly sur Seine, le 14 novembre 2011

Ingenico (Paris: ING - FR0000125346) annonce avoir résilié le contrat de liquidité confié jusqu'alors à Oddo & Cie (Paris), avec effet au 14 novembre 2011.

A la date de résiliation du contrat de liquidité confié à Oddo & Cie, les moyens suivants figuraient au crédit sur le compte de liquidité 92 399 titres et 3 855 813,15€ € en espèces, contre 250 000 titres et 968 526,03 € en espèces initialement affectés à la mise en œuvre du contrat.

Ingenico annonce, par ailleurs, confier à Kepler Capital Markets (Paris), à compter du 14 novembre 2011, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, portant sur les titres Ingenico admis aux négociations sur NYSE Euronext Paris, conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) et approuvée par l'Autorité des Marchés financiers le 21 mars 2011.

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel, au 30 juin 2011 ; les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 44 500 titres
- 5 274 999,31

Les moyens affectés à la mise en œuvre du contrat de liquidité confié à Kepler Capital Markets sont les suivants :

- 92.399 titres
- 3.855.813,15 € en espèces

A propos d'Ingenico (Euronext: FR0000125346 - ING)

Avec plus de 15 millions de terminaux en activité dans plus de 125 pays, Ingenico est un acteur majeur des solutions de paiement. Ses 3000 collaborateurs accompagnent les commerçants, les banques et les fournisseurs de services dans l'optimisation et la sécurisation de leur solution monétaire, le développement de leur offre de services et l'accroissement de leurs revenus au point de vente.

Pour plus d'information : www.ingenico.com.